

DÉFINITION DE L'EXPERTISE EN RECHERCHE	
<p>L'expertise en recherche repose d'une part sur une forte reconnaissance institutionnelle, nationale et/ou internationale dans un domaine de recherche précis. Elle repose d'autre part sur une production scientifique notable et de qualité qui contribue aux avancées du domaine de recherche, qu'il s'agisse de recherche fondamentale, clinique, en santé publique, en pédagogie médicale ou en sciences humaines et sociales en médecine.</p>	
DOMAINES D'ACTIVITÉS EN RECHERCHE	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement (soumission de projet, recherche de fonds, mise en place de collaboration intra/interinstitutionnelle) 2. Valorisation (publications, participations à des évènements scientifiques) 3. Encadrement (transmission du savoir, direction travaux doctoraux/postdoctoraux) 4. Rayonnement (expertise scientifique, comités de rédaction, organisation d'évènements) 	
EXEMPLES D'INDICATEURS (non exhaustifs)	
1. Développement	<ul style="list-style-type: none"> - Ligne(s) de recherche particulière(s)/unique(s) - Cohérence des lignes de recherche - Concept novateur/innovation méthodologique - Recherche et obtention de fonds expertisés (type et quantité) - Obtention de bourses et de fonds externes (type et quantité) - Collaborations interinstitutionnelles, projets collaboratifs (type et quantité) - etc.
2. Valorisation	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliométrie, publications comme premier, dernier et/ou correspondant auteur (type et quantité) - Impact des découvertes (scientifique, économique) - Produits des travaux de recherche (brevets, start-up, logiciels, p. ex) (type et quantité) - Congrès/évènements scientifiques : invitation comme orateur à débats, conférences, modération, etc. (type et quantité), - etc.
3. Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle dans l'organisation du domaine de recherche - Thèses en cours comme (co-)directeur (type et quantité) - Devenir des doctorants (situation académique et/ou professionnelle) - Mentoring pour la recherche et devenir des mentees - etc.
4. Rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Niveau de la reconnaissance (institutionnelle, nationale, internationale) - Demande d'expertise scientifique (type et quantité) - Comité de rédaction (type et quantité) - Prix et honneurs (type et quantité) - Publications non scientifiques/didactiques (type et quantité) par ex. vulgarisation et transmission du savoir - Participation à l'organisation de congrès/évènements scientifiques (type et quantité) - etc.
Échelle pour l'évaluation pour les 4 domaines	<p>A excellent (supérieur à la moyenne du poste visé)</p> <p>B avancé (dans la moyenne du poste visé)</p> <p>C standard (niveau actuel avant promotion)</p> <p>D insuffisant (si niveau insuffisant = éliminatoire)</p> <p>N non applicable (≠ éliminatoire)</p>

DÉFINITION DE L'EXPERTISE EN CLINIQUE/DE SERVICE	
<p>L'expertise clinique/de service repose d'une part sur une forte reconnaissance institutionnelle, nationale, voire internationale, dans un domaine de compétences cliniques/de service. Elle repose d'autre part sur une implication et une production qui contribuent au développement et avancées de ce domaine.</p>	
DOMAINES D'ACTIVITÉS EN CLINIQUE/DE SERVICE	
<ol style="list-style-type: none"> Pratique clinique avec des patients ou activités médico-techniques, diagnostiques ou de santé publique (p.ex. consultations, interventions chirurgicales, utilisation d'approches diagnostiques ou préventives) Développement clinique ou médico-technique, diagnostique ou de santé publique (p.ex. création ou implémentation de guideline, procédure, méthode ou modèle d'équipe clinique ; collaboration avec chercheurs, innovation en traitement cliniques, processus ou appareils, implémentation de nouvelles méthodes au sein de l'unité/du service) Encadrement (p.ex. supervision d'équipe, enseignement clinique non structuré pour la prise en charge du patient) Valorisation et rayonnement (p.ex. participation à publications et événements cliniques autour de nouvelles méthodes, ou expertise pour d'autres hôpitaux/laboratoires, conférences, participation dans comités de spécialités et autres commissions d'experts) 	
EXEMPLES D'INDICATEURS (non exhaustifs)	
1. Pratique clinique avec des patients	<ul style="list-style-type: none"> - Compétences cliniques/de service particulières/uniques (type) - Demande d'expertise clinique/de service à l'interne ou à l'externe (type et quantité) - Cohérence de la pratique en milieu clinique avec les axes de recherche - etc.
2. Développement clinique ou médico-technique, diagnostique ou de santé publique	<ul style="list-style-type: none"> - Rôle dans le développement du domaine clinique/de service - Adoption des développements cliniques/de service dans d'autres institutions - Projets interdisciplinaires et interinstitutionnels (type et quantité) - Projets collaboratifs et translationnels avec équipe de recherche (type et quantité) - Innovation clinique/médico-technique/diagnostique/de santé publique (type et quantité) - etc.
3. Encadrement	<ul style="list-style-type: none"> - Supervision d'équipe clinique/de service (structure des équipes, multidisciplinarité, volume) - Formation clinique non-structurée postgrade - Préparation de la relève et devenir des personnes formées - Tutorat pour la clinique/service et devenir des personnes formées - etc.
4. Valorisation et rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Symposiums et conférences (type et quantité) - Sociétés professionnelles et comités (type et quantité) - Développement de recommandations pour la pratique en milieu clinique (type et quantité) - etc.
Échelle pour l'évaluation pour les 4 domaines	<p>A excellent (supérieur à la moyenne du poste visé)</p> <p>B avancé (dans la moyenne du poste visé)</p> <p>C standard (niveau actuel avant promotion)</p> <p>D insuffisant (si niveau insuffisant = éliminatoire)</p> <p>N non applicable (≠ éliminatoire)</p>

DÉFINITION DE L'EXPERTISE EN ENSEIGNEMENT	
<p>L'expertise en enseignement repose d'une part sur une forte reconnaissance institutionnelle, nationale, voire internationale, dans un domaine d'enseignement précis au niveau pré-gradué et/ou post-gradué. Elle repose d'autre part sur une implication et une production qui contribuent au développement du domaine enseigné et/ou des méthodes pédagogiques utilisées.</p>	
DOMAINES D'ACTIVITÉS EN ENSEIGNEMENT	
<ol style="list-style-type: none"> 1. Enseignement (enseignement en auditoire ou structuré en petit groupe, rédaction de questions d'examen, correcteur ou examinateur aux examens) 2. Développement & Organisation (contenus, outils pédagogiques; coordination de cursus, préparation et participation aux examens) 3. Evaluation (évaluations de cursus ou d'institutions de formation ; évaluations des capacités pédagogiques) 4. Valorisation et rayonnement (participation à publications et évènements pédagogiques, expertise pour d'autres institutions) 	
EXEMPLES D'INDICATEURS (non exhaustifs)	
1. Enseignement	<ul style="list-style-type: none"> - Cours pré-gradués UNIL-CHUV (type et quantité) - Cours post-gradués¹ en majorité UNIL-CHUV (type et quantité) - Enseignement interprofessionnel (type et quantité) - Travaux de master (type et quantité) - Rédaction de questions d'examen, - Préparation et participation aux examens - etc.
2. Développement & Organisation	<ul style="list-style-type: none"> - Responsabilités dans l'organisation de l'enseignement (module, cours à option etc.) - Comités et conseils d'enseignement (type et quantité) - Diffusion d'une démarche/méthode pédagogique au sein d'autres institutions/programmes - Participation à développement de matériel (type et quantité) - etc.
3. Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Capacités pédagogiques (qualité, selon évaluation interne par Faculté et/ou étudiants/apprenants) - Prix et honneurs (type et quantité) - Obtention de bourses et fonds pédagogiques (type et quantité) - Formation(s) ciblée(s)/titre(s) en pédagogie et maîtrise des outils et des approches pédagogiques - etc.
4. Valorisation et rayonnement	<ul style="list-style-type: none"> - Invitations externes en tant qu'enseignant (type et quantité) - Symposiums et conférences d'enseignement (type et quantité) - Concepts d'apprentissage novateurs - Collaboration avec pédagogues et chercheurs - Publications d'enseignement (type et quantité) - etc.
Échelle pour l'évaluation pour les 4 domaines	<p>A excellent (supérieur à la moyenne du poste visé)</p> <p>B avancé (dans la moyenne du poste visé)</p> <p>C standard (niveau actuel avant promotion)</p> <p>D insuffisant (si niveau insuffisant = éliminatoire)</p> <p>N non applicable (≠ éliminatoire)</p>

¹ cf tableau « activités d'enseignement postgradué validées » en annexe

ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT POSTGRADE VALIDEES

CATEGORIES	DESCRIPTION	DUREE
Cours / colloques théoriques structurés	Présentation d'une thématique ou d'une pathologie dans sa généralité, présentation d'un travail de recherche Non pris en considération: • lab meeting	Dès 30 min.
Cours d'introduction	Introduction à une discipline au début d'un stage clinique permettant l'apprentissage des éléments théoriques de base et/ou des gestes techniques ; mise en fonction pour rotation donnée, sur thématique médicale (pas d'info administrative !)	Dès 30 min.
Journal Club	Présentation et discussion d'articles	Dès 30 min.
Séminaires pratiques	Apprentissage de techniques spécifiques ou d'analyse d'images (ex. EEG, ECG) Non pris en considération : • supervision au bloc opératoire ou technique (ex. gastroscopie)	Dès 30 min.
Présentations structurées de cas	Présentation de cas cliniques et discussion associée Non pris en considération : • rapport des admissions, etc. • visite programmée	Dès 30 min.
Colloques départementaux / interdépartementaux / institutionnels	Colloque théorique et pratique ou présentation structurée de cas, impliquant des intervenants de plusieurs départements Non pris en considération : • tumorboard	Dès 30 min.
Journées de spécialités	Journées organisées par les sociétés et associations médicales suisses, éventuellement sociétés européennes si les assistants sont obligés d'y participer pour l'obtention du titre fédéral de médecin spécialiste, sessions scientifiques ou cliniques particulières Pris en considération : • présentation orale • workshop • table ronde Non pris en considération : • chairman/modérateur • organisation • session de poster	Dès 30 min.
Examens + Evaluations	Spécialités: FMH, FAMH, MAS, etc Doctorats: MD-PhD, neurosciences, sciences, etc. Mini-CEX, DOPS (seulement si formation spécifique accomplie, p.ex. « Encadrement en milieu clinique ») Evaluation de pairs (seulement si formation spécifique accomplie) Elaboration de questions (QCM, ECOS)	Heures de contact direct, max 8h / an 1h / question
Supervision + Mentoring	Thèse de doctorat, MAS en médecine clinique, etc.	Forfait 15h par an et par thèse